

NOS TERRITOIRES EN ACTION

*Dans les tiers-lieux
se fabrique notre avenir !*



Patrick Levy-Waitz

PRÉSIDENT DE FRANCE TIERS-LIEUX

Les travaux que nous avons menés nous permettent d'estimer le nombre de tiers-lieux en France à plus de 2500 en 2021. **Nous pouvons affirmer avec certitude qu'ils seront entre 3000 et 3500 fin 2022.** Et la dynamique est loin de s'essouffler : en un an, France Tiers-Lieux a reçu des demandes de plusieurs centaines de porteurs de nouveaux projets. Cette croissance épatante révèle la créativité, la capacité à faire ensemble et la vitalité qui se trouvent dans tous nos territoires, y compris les moins dotés et les plus en difficulté. Si la majorité des tiers-lieux se situe dans les grands centres urbains en 2018, la tendance s'inverse avec **52% des tiers-lieux en dehors des 22 métropoles administratives françaises.** C'est au cœur des périphéries, des quartiers prioritaires, des villes moyennes, des petites villes et des villages, que s'exprime pleinement le potentiel des tiers-lieux.

En 2019, plus de 2 millions de personnes sont venues dans un tiers-lieu pour y réaliser des projets ou travailler. Près de 150 000 personnes y travaillent quotidiennement. En quelques années, **les structures qui portent les tiers-lieux sont devenues actrices à part entière du tissu économique,** en lien étroit avec les autres acteurs locaux - entrepreneurs, entreprises et collectivités territoriales - générant un chiffre d'affaires cumulé de 248 millions d'euros et créant des emplois non délocalisables avec 6 300 emplois directs qui font vivre ces dynamiques. Ce sont de véritables pôles de coopération économiques, jouant un rôle moteur pour le développement d'une économie sociale, solidaire et responsable.

Durant le premier confinement, il a été souvent question du « monde d'après » - utopies nécessaires en raison du choc brutal provoqué par la crise. Ce que nous montrons aujourd'hui c'est que **la société civile s'est déjà emparée de son destin pour faire face aux grands enjeux auxquels nous sommes confrontés.** Espaces ouverts à tous et à l'expérimentation, les tiers-lieux permettent à chacun de sortir de la sidération face aux crises et aux urgences, pour entrer en action. Par l'action collective, s'y élaborent pas à pas des réponses pratiques et adaptées aux réalités locales.

Dans les tiers-lieux, la création d'activités économiques ne peut être séparée de l'utilité sociale, elle est une réponse pragmatique et transversale à la réalité quotidienne : s'attaquer aux problématiques environnementales (recycler, réparer, habiter les espaces vacants...), permettre une alimentation saine et durable pour tous (circuits courts, jardins partagés, épiceries solidaires...), faciliter la diffusion des savoirs et la montée en compétences, garantir l'insertion professionnelle (accès à l'emploi des chômeurs ou des personnes en situation de handicap), travailler à relocaliser la production (ateliers partagés, fabrication distribuée)... **Ces dynamiques collectives de territoire transcendent les cadres institutionnels et les cloisonnements stériles pour aller là où les politiques publiques ne parviennent souvent pas à intervenir.**

« Longtemps méconnus, parfois négligés, les tiers-lieux apparaissent désormais comme incontournables dans nos territoires. Tant par leur nombre, qui ne cesse d'augmenter, que par leurs actions au carrefour des transitions numériques, écologiques, économiques et sociales. Il s'agit du plus large mouvement citoyen jamais observé depuis le mouvement de l'éducation populaire et les Maisons des Jeunes et de la Culture. De nombreux tiers-lieux en revendiquent d'ailleurs l'héritage.

Cette croissance spectaculaire révèle de manière inédite la capacité de la société civile à construire des réponses concrètes, pragmatiques et opérationnelles aux défis du XXI^{ème} siècle. Les tiers-lieux forment des maillons essentiels à notre résilience, par le faire ensemble, par cette vitalité à toute épreuve, ancrée dans nos territoires. »

LES TIERS-LIEUX EN FRANCE

1800 **2500** **3000 À 3500**

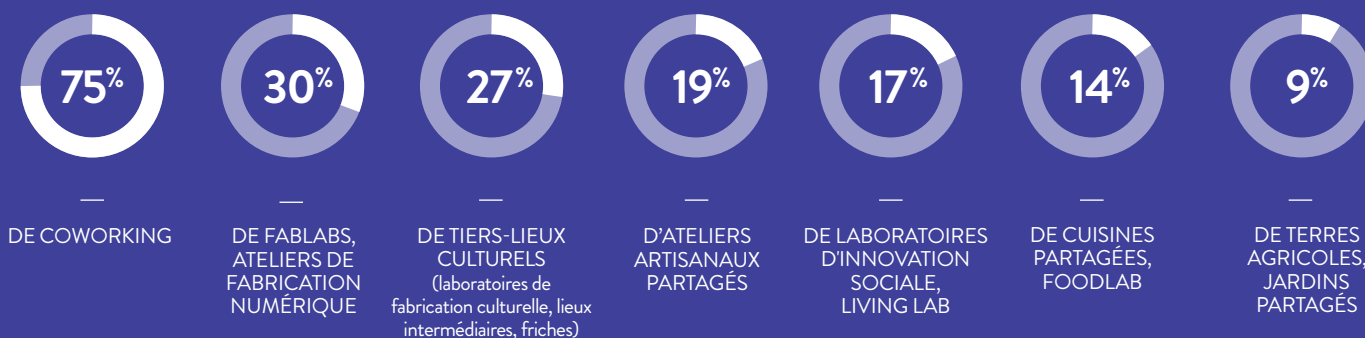
■ TIERS-LIEUX EN 2018 ■ TIERS-LIEUX EN 2021 ■ TIERS-LIEUX EN 2022

HORS DES MÉTROPOLIS

52%

1/3 DES QPV¹ ONT 1 TIERS-LIEU
AU SEIN DU QUARTIER OU À MOINS D'1 KM
(531 quartiers prioritaires de la politique de la ville)

LES GRANDS TYPES D'ACTIVITÉS



2,2 M

DE PERSONNES SONT VENUES DANS UN TIERS-LIEU POUR Y RÉALISER DES PROJETS OU TRAVAILLER.²

PRÈS DE
150 000

PERSONNES Y TRAVAILLENT QUOTIDIENNEMENT.²

+4M

DE PERSONNES ONT ASSISTÉ À UN ÉVÉNEMENT CULTUREL EN TIERS-LIEUX.³

6300

PERSONNES ANIMENT ET GÈRENT LES TIERS-LIEUX.²

69%

DES TIERS-LIEUX ONT UN POSTE DE FACILITATEUR, VÉRITABLE PILOTE DU PROJET ET ANIMATEUR DU LIEU.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ DE 248 MILLIONS D'EUROS

(général hors subvention²)

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE HYBRIDE, QUI REPOSE

SUR DES RECETTES EN PROPRE 50% 50% SUR DES SUBVENTIONS PUBLIQUES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES TIERS-LIEUX EN 2019

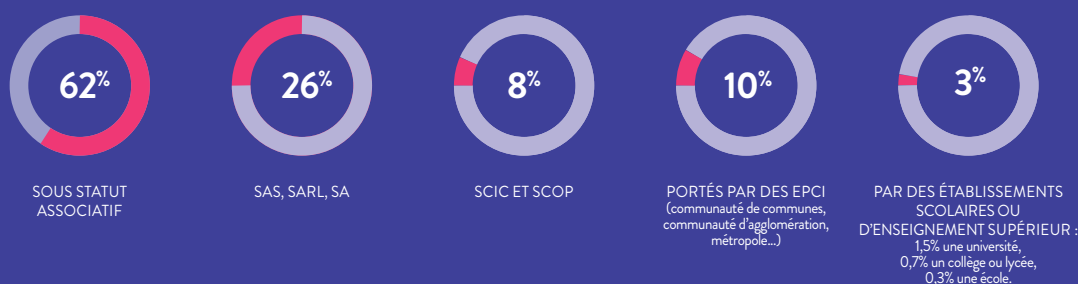
BÉNÉFICE 21% • ÉQUILIBRE ATTEINT 49% • DÉFICIT 30%

LES PARTENAIRES PUBLICS QUI SOUTIENNENT LE PLUS FINANCIÈREMENT SONT :

LES RÉGIONS SELON 48% DES TIERS-LIEUX
LES EPCI SELON 31%
LES COMMUNES SELON 36%
L'ÉTAT SELON 23%

POUR 62% DES TIERS-LIEUX, LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS DE L'ANIMATION LOCALE SONT LES PARTENAIRES LES PLUS IMPLIQUÉS AUX CÔTÉS DES TIERS-LIEUX.

LA DIVERSITÉ DES TIERS-LIEUX SE RETROUVE DANS LES MODES DE GESTION⁴



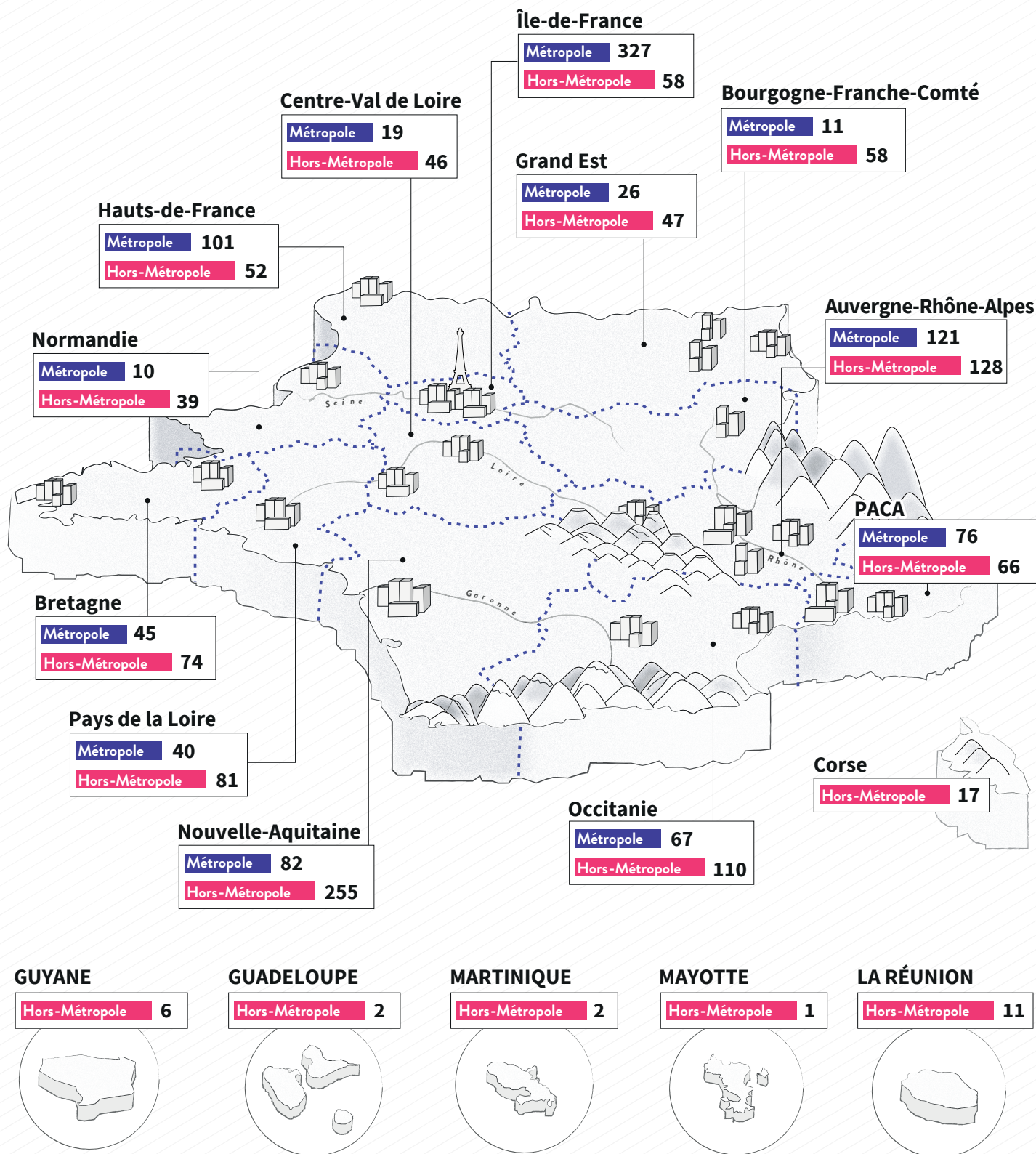
1 - QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

2 - BASE 2500 TIERS-LIEUX

3 - BASE 33% DES 2500 TIERS-LIEUX

4 - PLUSIEURS MODÈLES DE GESTION PEUVENT SE CROISER

RÉPARTITION DES TIERS-LIEUX⁵ PAR RÉGION



5 - 1 978 tiers-lieux répertoriés sur la base du recensement réalisé à l'été 2020 par France Tiers-lieux, agrégé aux bases de données de la Mission Coworking 2018 et aux bases de données régionales de tiers-lieux.

Sources : Association France Tiers-Lieux, 2020 ; Fond départemental issu de la base ADMIN-EXPRESS de l'IGN, 2020
Réalisation : Avril 2021 ; Camille Bressange

QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

Les tiers-lieux sont autant de **laboratoires de redynamisation** correspondants aux **besoins spécifiques de chaque territoire et de ses habitants**. Ils ne peuvent être appréhendés comme des espaces à réglementer ou à déployer sur un modèle unique.

LES 5 ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES D'UN TIERS-LIEU :

ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE

Ils naissent d'une **volonté d'entreprendre localement** autour de **l'entraide** et d'une **mutualisation entre pairs**. S'y retrouve une communauté d'acteurs locaux (citoyens, professionnels, entreprises, collectivités, associations...) qui s'engagent dans des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.

EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION SOCIALE

Lieux d'expérimentation et de création, espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, favorisant l'émergence de projets « hors cadre ».

COOPÉRATION ET LIBRE CONTRIBUTION

Ils **encouragent la libre contribution**. Les usagers du tiers-lieu sont impliqués dans le projet, ils le construisent et font évoluer au fil du temps ses services et activités.

HYBRIDATION D'ACTIVITÉS

S'y mêlent **création de nouvelles activités économiques et activités d'utilité sociale**. S'y inventent des modèles économiques hybrides, qui visent l'autonomie financière par des revenus divers (services, formation, loyers, restauration, subventions, prototypage...)

OUVERTURE ET CONVIVIALITÉ

Résolument ouverts et lieux de convivialité, ils privilégient l'accueil inconditionnel et facilitent les rencontres informelles. Ce sont les interactions sociales imprévues qui font aussi la valeur du tiers-lieu.



DES LIEUX OÙ S'INVENTENT DES SOLUTIONS CONCRÈTES EN HYPER-PROXIMITÉ, EN RÉPONSES AUX TRANSITIONS À MENER

Les tiers-lieux incarnent la capacité de la société civile à faire, à s'emparer de son destin pour produire des solutions en hyper-proximité. **Par des réponses pratiques et adaptées aux réalités locales, ils engagent une transformation des questions économiques, sociales et sociétales en projets collectifs.**

Les tiers-lieux **réinscrivent des lieux sur une carte**, en donnant ou redonnant vie à des friches industrielles, d'anciens ateliers, ou des lieux désaffectés. Les tiers-lieux et ceux qui les font vivre **s'inscrivent dans une logique d'aménagement du territoire, non plus dirigée depuis Paris mais spontanée**, issue de l'action collective locale.

Ils sont des **incarnations physiques et concrètes d'une économie sociale et solidaire** : ils lui donnent une adresse et une identité, connue de tous les riverains. On peut y venir quand on veut et en faire ce que l'on veut.

Espaces ouverts à tous et à l'expérimentation, ils permettent à chacun de sortir de la sidération face aux crises et aux urgences, pour entrer en action, quotidiennement et collectivement.

Par petits pas mais avec forte ambition, les tiers-lieux conduisent les transformations dont nous avons besoin. Ils sont autant de laboratoires où s'explorent - par l'expérimentation, l'action, la coopération - des réponses pragmatiques. Ils agissent pour l'insertion professionnelle tout en recréant du lien social ; ils allient nouvelles formes de fabrication locale et développement de nouvelles compétences ; ils croisent création culturelle et création d'activités économiques ; ils développent des formes d'apprentissage par le faire ; ils concilient inclusion numérique et engagement citoyen...

Les tiers-lieux agissent concrètement au service des transitions majeures à relever pour demain, sur les questions du travail, du numérique, de l'apprentissage, de l'écologie et de l'alimentation notamment.

- **Comment réinventer** les modes de travail face à un fort besoin de flexibilité, imposé ou souhaité ?

- **Comment participer** au développement de l'emploi local et former aux nouveaux métiers ?

- **Comment assurer** une meilleure diffusion des savoirs et des savoir-faire et comment faciliter les apprentissages pour l'émancipation de tous ?

- **Comment accompagner** le développement des usages numériques ?

- **Comment relocaliser** une partie de la production et valoriser nos savoir-faire locaux ?

- **Comment encourager** chacun à devenir acteur de la transition écologique ?

- **Comment reprendre le contrôle** sur notre alimentation pour qu'elle soit plus saine et durable ?

- **Comment garantir la vitalité** culturelle de nos territoires et permettre à chacun d'exprimer ses droits culturels ?

- **Comment mobiliser** l'intelligence collective et développer les formes de recherche et d'innovation dans les territoires ?

- **Enfin, comment entretenir le lien social** dans des territoires reculés et comment inclure des personnes qui se sentent en marge ?

**Des questions face auxquelles
personne ne peut rester indifférent...
Par les tiers-lieux, la société civile fait le
choix du faire ensemble pour y répondre.**

TRAVAIL

LIEUX DES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

La volonté de rompre l'isolement et de trouver des espaces adaptés à leurs pratiques et aspirations personnelles, a conduit de **nombreux nouveaux travailleurs** à contribuer activement au développement des tiers-lieux.

ÉCOSYSTÈME DYNAMIQUE, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET CADRE DE VIE AGRÉABLE

Les tiers-lieux sont une réponse à une aspiration forte des français à un **cadre de vie moins urbain et à la réduction des temps de trajet entre domicile et travail**.

Espaces propices à l'**innovation** et au **développement d'activités**, les entrepreneurs, porteurs de projets ou travailleurs indépendants y trouvent des services et un environnement dynamique favorables à la créativité et au développement de leurs activités et chiffre d'affaires.

Les liens de plus en plus forts entre structures de portage salarial, Coopératives d'activités et d'emploi (CAE) et tiers-lieux sont un bon exemple de **l'importance des tiers-lieux pour les activités des entrepreneurs** : protection contre l'isolement, montée en compétences, opportunités professionnelles, reconnaissance sociale de leur activité...

AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Les tiers-lieux sont des **alternatives au travail à domicile**, fournissant un cadre approprié, assurant de bonnes conditions matérielles, le maintien du lien social et une meilleure **conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle**.

LES TIERS-LIEUX, PARTENAIRES DE L'ACTION TERRITORIALE DES ENTREPRISES

Les tiers-lieux constituent de **nouvelles portes d'entrée dans les territoires pour les entreprises**. De plus en plus d'entreprises participent à la création de tiers-lieux, intègrent ces communautés locales ou en deviennent des partenaires : pour accueillir les télétravailleurs et salariés nomades ; pour conserver des services de proximité ou faire évoluer leurs espaces physiques ; pour leur transformation numérique ; pour développer des démarches d'innovation ouverte ; pour relocaliser une partie de la production.

+/- 150 000 PERSONNES TRAVAILLENT QUOTIDIENNEMENT DANS UN TIERS-LIEU¹

75% DES TIERS-LIEUX PROPOSENT DES BUREAUX PARTAGÉS

RECOMMANDATION PHARE

CRÉER UN "CHÈQUE BUREAU" INSPIRÉ DU PRINCIPE DU CHÈQUE RESTAURANT

France Tiers-Lieux soutient la proposition de "chèque bureau" portée par la Fondation Travailler Autrement. Il doit permettre aux salariés de travailler hors de leur bureau, dans des espaces-types, pris en charge par l'employeur. C'est un outil de flexibilisation des modes de travail et d'optimisation des charges locatives de bureau. Il permet une souplesse dans l'organisation du travail, encadrée par la loi et prévue par les conventions professionnelles.

EMPLOI & FORMATION

GÉNÉRATEURS D'ACTIVITÉS DANS LES TERRITOIRES

Nombre d'entre eux accueillent des incubateurs - 20% des tiers-lieux - ou **accompagnent** leurs membres **dans la création de leur entreprise**. Ils sont à l'origine de dynamiques de coopérations favorables à **la création d'activités économiques, dans des secteurs innovants et d'avenir**, tels que le réemploi, les circuits courts, l'alimentation durable, les nouvelles mobilités, l'innovation sociale....

ACTEURS DE LA FORMATION PAR LE FAIRE

60% des tiers-lieux ont des activités de formation professionnelle. Qu'il s'agisse de formation professionnelle agréée, d'apprentissage entre pairs et par la pratique, ou de transfert de savoirs plus informels, les tiers-lieux **participent activement de la montée en compétences de l'ensemble de leurs publics**.

Ce sont **des leviers d'apprentissage tout au long de la vie** concourant à apporter des réponses à l'éclatement des parcours professionnels et à la remise en cause du schéma « formation initiale, métier unique, retraite ».

REMOBILISATION ET INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Si le tiers-lieu n'est pas le recruteur final, il est un tremplin vers l'emploi. Presqu'un tiers des personnes fréquentant un tiers-lieu est une personne en situation de recherche d'emploi.

60% DÉLIVRENT DES FORMATIONS

134 000 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS UN TIERS-LIEU²

RECOMMANDATIONS PHARES

• DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TIERS-LIEUX

Peu de tiers-lieux sont agréés comme organismes de formation en raison de la lourdeur des démarches administratives. D'autres voies sont à inventer pour qu'ils puissent bénéficier de financements de la formation professionnelle.

• RECONNAÎTRE, ÉVALUER ET VALORISER LES FORMES INNOVANTES DE FORMATION EN TIERS-LIEUX :

Apprentissage par le faire, encapacitation, acquisition de savoir-être, formation à la transmission... de nouveaux parcours pédagogiques s'inventent au sein des tiers-lieux déconstruisant les formes traditionnelles d'apprentissage.

1 - base 2500 tiers-lieux

2 - base 60% des 2500 tiers-lieux



LE 400, BRIVE-LA-GAILLARDE, CORRÈZE

Pionnier du coworking en Corrèze, moteur de la revitalisation du cœur de ville, engagé dans le programme "Briv'Accélère" pour appuyer la digitalisation des TPE, PME, artisans du territoire.



LA CORDÉE, NATIONAL

10 espaces de travail partagé en France avec une communauté de 800 membres aux profils variés : indépendants, travailleurs nomades, auto-entrepreneurs, startups, télétravailleurs...



LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX, RÉSEAU NÉO-AQUITAINE

Partenaire de Pôle emploi pour expérimenter d'autres formes d'insertion professionnelle en tiers-lieux. Acteur du développement de la formation au sein du réseau de tiers-lieux néo-aquitain.



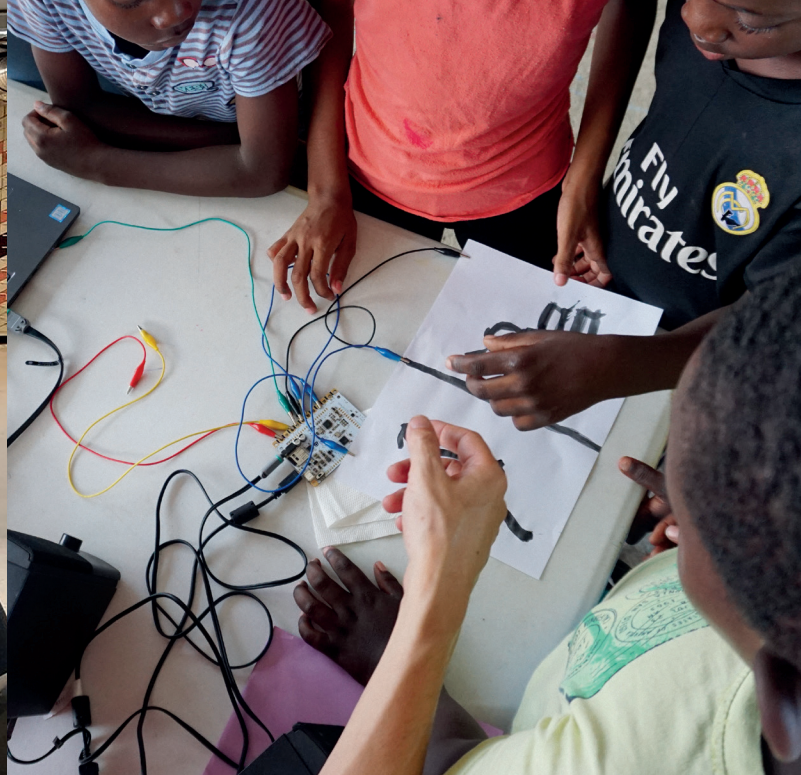
LE MOULIN DIGITAL, ALIXAN, DRÔME

Recrute et forme des personnes bénéficiaires du RSA au métier de facilitateur de tiers-lieux, qui deviennent animateurs des tiers-lieux du réseau départemental.



ÉLECTROLAB, NANTERRE, HAUTS-DE-SEINE

Plus grand hackerspace d'Europe, proposant formation et fabrication numérique. Engagée, lors du premier confinement, la communauté a créé un prototype open source de pousse-seringue, "OpenSyringePump".



MANIFACT, SAINT-LAURENT-DU-MARONI, GUYANE

Lieu de formation au numérique, avec un programme "Tremplin numérique" pour former des jeunes décrocheurs scolaires à la fabrication numérique ou l'infographie, autour de projets concrets.



MAKE ICI, NATIONAL

5 tiers-lieux de production à Montreuil, Nantes, Marseille, au Puy-en-Velay et dans le Morvan, accueillant 300 résidents : artisans, designers et entrepreneurs du faire... Un programme d'accompagnement et d'incubation "Coup de main".



PLATEAU FERTILE, ROUBAIX, NORD

Dans une ancienne usine textile, lieu dédié à la fabrication textile et à la mode durable : conception de vêtements en tissus recyclés, customisation, école pour former aux métiers de la confection...

NUMÉRIQUE

UN ADN NUMÉRIQUE

Les modes d'organisation des tiers-lieux sont directement **hérités des pratiques sociales du numérique** : collaboration à grande échelle, bricolage et droit à l'erreur, réintermédiation des services, appropriation facile des moyens de production et de communication, capacité de diffusion donnée à des millions de non professionnels, méthodes agiles... Des pratiques qui constituent une part importante de l'armature sur laquelle reposent les tiers-lieux.

LIEUX ÉVIDENTS DE TRANSITION NUMÉRIQUE

Les tiers-lieux ont un rôle clé à jouer, pour **développer des usages pertinents du numérique du quotidien**, pas celui des startups mais celui des territoires, des habitants, des TPE, des associations, des écoles et des petites communes. Un numérique qui connecte, qui relie, qui facilite, qui renforce les collaborations locales, qui répond aux besoins des habitants de réinvestir une vie et une économie locale.

LA MÉDIATION NUMÉRIQUE PAR LE FAIRE

Les repair cafés, fablabs, makerspaces et plus largement les tiers-lieux hybrides, **par le faire par soi-même, la libre expérimentation, le bricolage numérique sont devenus des moyens efficaces pour la montée en compétences numériques**. Ils ont ainsi pris la voie d'un changement important : sortir d'une approche descendante d'aide des publics pour privilégier la circulation des savoirs, des pratiques collectives au sein de lieux conviviaux, d'échange et de travail. On peut venir dans un tiers-lieu pour un simple café et finalement se retrouver à réparer son smartphone.

LIEUX D'INNOVATION ET DE FORMATION AU NUMÉRIQUE

Les tiers-lieux, en particulier à dimension fablabs et makerspaces, sont nombreux à proposer formations aux métiers du numérique mais également appuis à l'innovation et au prototypage pour les professionnels. Ils accompagnent localement la transformation numérique des entreprises, en particulier artisans, TPE et PME.

30% DES TIERS-LIEUX PARTICIPENT À L'INCLUSION NUMÉRIQUE

+/- 350 000 PERSONNES PARTICIPENT AUX ATELIERS OU ÉVÉNEMENTS NUMÉRIQUES ORGANISÉS PAR LES TIERS-LIEUX¹

RECOMMANDATION PHARE

ORIENTER 400 EMPLOIS AIDÉS DE CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES DANS LES TIERS-LIEUX

- **Sensibiliser et mobiliser les collectivités territoriales** qui engagent des Conseillers numériques afin qu'elles mettent à disposition ces ressources au sein des tiers-lieux.
- **Encourager les tiers-lieux et les réseaux de tiers-lieux à recruter des Conseillers numériques tout en accompagnant leur insertion professionnelle** (au sein par exemple de la filière des tiers-lieux), pour assurer la pérennisation de ces emplois à l'issue des 2 années de soutien de l'État.

FABRICATION LOCALE

ÉCOSYSTÈMES DU FAIRE

Ateliers partagés, équipés en parc machines, ils font la part belle à l'équipement numérique : imprimantes 3D, brodeuses numériques, découpeuses laser, machines à commande numérique... Engagés dans la fabrication locale, ils regroupent des zones d'assemblages et de stockage ou autres matériaux et recycleries pour encourager au réemploi des matières premières.

Au-delà de l'apport matériel mutualisé, les tiers-lieux forment des écosystèmes de travail, de sous-traitants et de professionnels aux savoir-faire complémentaires qui apportent beaucoup aux résidents et font naître des projets collaboratifs.

LIEUX D'APPRENTISSAGE ET D'INNOVATION

La plupart des lieux cherche en complément à développer les compétences de chacun et favoriser l'apprentissage de nouvelles techniques en proposant des modules de formation ou en incitant les résidents eux-mêmes à devenir formateurs.

PRODUIRE ET INNOVER EN RÉSEAUX, LE MODÈLE DE LA FABRICATION DISTRIBUÉE

La crise sanitaire a révélé la capacité à faire des tiers-lieux et des makers, leur agilité et leur capacité à s'organiser en réseaux pour répondre aux besoins urgents en matériel médical. Cette épisode a mis en lumière à l'échelle nationale les atouts d'un modèle de fabrication distribuée, à la fois locale et « à la pièce », capable de produire des prototypes et de les répliquer rapidement grâce aux outils libres et open source, à cette culture de l'innovation ouverte et en réseaux.

RELOCALISER

Les tiers-lieux proposent un modèle alternatif aux grands pôles industriels, à l'éclatement des chaînes de production ou à la mondialisation, en relocalisant la fabrication mais aussi en réinterrogeant nos rapports à l'usage des objets et à leur consommation.

49% DES TIERS-LIEUX SONT CONCERNÉS PAR LA FABRICATION ET LA PRODUCTION

18% SONT DES ATELIERS ARTISANAUX PARTAGÉS

30% SONT DES FABLABS, MAKERSPACES, HACKERSPACES

RECOMMANDATION PHARE

500 MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

Les Manufactures ont pour vocation de répondre : aux **besoins d'espaces mutualisés** des TPE, PME, artisans, indépendants, entrepreneurs locaux, pour leur permettre d'accéder aux équipements et compétences nécessaires à l'épanouissement de leurs activités ; au développement du **télétravail** en multipliant l'offre d'espaces de coworking ; à la transmission et la montée en compétences en plaçant **l'apprentissage au cœur de leur modèle** ; à la valorisation des circuits courts, du recyclage, du réemploi et de l'éco-conception. **Le développement de 50 premières manufactures est en cours de lancement en 2021.**

1 - Base 30% des 2500 tiers-lieux

ÉCOLOGIE

SORTIR DU CONSTAT INDIVIDUEL POUR PASSER À L'ACTION COLLECTIVE

Ce rôle est particulièrement important à un moment où les débats sur l'effondrement et l'urgence écologique peuvent créer des formes de sidération conduisant à la paralysie et à l'inaction. **Le tiers-lieu agit en espace de médiation vers la transition**, dans lequel chaque citoyen, chaque acteur peut échanger avec ses pairs, se former, s'acculturer aux enjeux de la transition, proposer des pistes d'action et les expérimenter.

RÉDUIRE L'ÉTALEMENT URBAIN ET RECONSTRUIRE DES BÂTIMENTS PLUS DURABLES

Depuis les squats, en passant par les friches culturelles et le mouvement d'occupation temporaire, les tiers-lieux interrogent nos manières de consommer l'espace et misent sur la réparation, la rénovation, la réhabilitation plutôt que la création ex-nihilo. Ancienne maison de retraite (Le Vesseaux-Mère en Ardèche), ancienne filature (La Filature à Louviers), ancienne gare (La Station à Saint-Omer), ancienne halle industrielle (Le Wip à Caen)... les tiers-lieux donnent une nouvelle vie à ces espaces à l'abandon.

DES ESPACES DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Les tiers-lieux se mobilisent pour la collecte, le réemploi et la réutilisation d'objets destinés à être jetés, à travers des événements de type repair cafés, ateliers de réparation d'objets par soi-même, ou l'intégration d'activités de recyclerie ou de ressourcerie. Les fablabs, makerspaces et hackerspaces proposent des ateliers de réparation d'objets numériques, partagent des ressources pour faire soi-même, distribuent des ordinateurs

réparés ou encore recyclent du plastique pour imprimer des objets en 3D. Ces fonctions créent des emplois locaux dédiés, engagés dans l'économie circulaire, grâce notamment à des contrats d'insertion.

1/3

DES TIERS-LIEUX SONT ENGAGÉS DANS LA LUTTE CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ET DES PROJETS AUTOUR DU RÉEMPLOI, DU RECYCLAGE OU DE LA RÉPARATION D'OBJETS

12%

PROPOSENT UN ESPACE DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS DE RESSOURCERIE ET DE RECYCLERIE

RECOMMANDATION PHARE

FAIRE DE 500 TIERS-LIEUX DES TÊTES DE PONT DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE

- Faire des tiers-lieux des partenaires des filières REP et renforcer les liens entre tiers-lieux et éco-organismes.
- Engager des expérimentations avec certaines filières (textile, numérique, électroménager...) autour des modèles de collectes, de réemploi, de recyclage.
- Lancer un programme de réemploi des outils numériques au sein des tiers-lieux, appuyé par des Services Civiques dédiés à l'animation et à la gestion de repair cafés et recycleries.

ALIMENTATION DURABLE

UN ENGAGEMENT CITOYEN DANS LES ENJEUX DE TRANSITION AGRICOLE

L'émergence des tiers-lieux nourriciers est un signe du besoin des citoyens de prendre part au renouveau des systèmes alimentaires, comme en témoigne également la mobilisation citoyenne autour du renouveau de la PAC (Politique agricole commune), à l'image de la plateforme « Pour une autre PAC ». Création de coopératives d'achats, mise en place d'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), potagers partagés, voire installation collective d'agriculteurs, les tiers-lieux nourriciers invitent plus largement à **questionner notre rapport à l'alimentation**.

DE NOUVEAUX CADRES COOPÉRATIFS POUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Reconstruire une proximité est une des voies de revalorisation des métiers agricoles et est source d'innovation sociale et technologique. La dynamique des tiers-lieux nourriciers favorise également les évolutions de parcours dans le monde agricole. Pour faciliter l'installation agricole, les porteurs de projet mutualisent les moyens et privilégient les formes coopératives. Ils se dotent de cadres limitant les coûts d'accès au foncier (location, mise à disposition des terres, groupement foncier agricole) et les coûts d'achat de matériel (mutualisation, sécurisation des expérimentations grâce aux Contrats d'appui au projet d'entreprise en Coopérative d'activité et d'emploi).

UNE APPROCHE INCLUSIVE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Au sein des tiers-lieux, les publics bénéficiaires de l'aide alimentaire sont contributeurs, ils sont impliqués dans le fonctionnement du projet. Ils sortent d'une posture de bénéficiaires de l'aide alimentaire d'urgence et entrent dans une démarche plus large de montée en compétences, d'insertion sociale et d'émancipation individuelle.

UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE QUI PORTE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Les tiers-lieux nourriciers démontrent un grand potentiel pour faire passer entre des secteurs qui se côtoient peu, provoquer des coopérations sur un même territoire, impliquer les citoyens et structurer une véritable gouvernance alimentaire locale.

26%

PROPOSENT DES SERVICES DE RESTAURATION ÉTHIQUE, PRIVILÉGIANT LE BIO ET LES CIRCUITS COURTS

14%

ONT DES ACTIVITÉS DE CUISINE OUVERTE ET PARTAGÉE OU UNE DIMENSION FOODLAB

9%

SONT DE VÉRITABLES LABORATOIRES AGROALIMENTAIRES AVEC DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION AGRICOLE ET DES TERRES AGRICOLES PARTAGÉES

RECOMMANDATION PHARE

UN TIERS-LIEU PAR PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

- Renforcer les coopérations entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les acteurs locaux de l'alimentation et les tiers-lieux pour co-construire de nouveaux projets alimentaires territoriaux. Diffuser des modèles de démarches tiers-lieux auprès des collectivités engagées ou s'engageant dans des PAT.
- Inclure les tiers-lieux au sein des comités nationaux et régionaux pour l'alimentation.



L'HERMITAGE, AUTRÈCHES, OISE

Bâtiment éco-rénové par les artisans et professionnels locaux. Forêt en gestion partagée et terres agricoles hybridant différentes pratiques agroécologiques : aquaponie, agro-foresterie, maraîchage, espaces paysagers productifs.



ETIC - FONCIÈREMENT RESPONSABLE, NATIONAL

ESUS rassemblant la finance solidaire et l'ESS pour créer, gérer et animer des tiers-lieux à Haute Qualité Sociale et Environnementale : depuis 2010, 10 tiers-lieux consommant 10 fois moins de carbone que la moyenne, plus de 25 000m2 d'espaces consommant 100% d'énergie renouvelable.



LE MENADEL, LOOS-EN-GOHELLE, PAS-DE-CALAIS

Premier Ecopôle Alimentaire en France, lieu d'insertion grâce à 8 jardins en archipel, un restaurant et un traiteur bio, forme 15 « ambassadeurs du bien vivre alimentaire » chaque année.



LE 100E SINGE, ESCALQUENS, HAUTE-GARONNE

Espace de coworking, cuisine et jardin partagés, espace-test agricole permanent et des lieux-tests en archipel sur plusieurs communes. 4 entrepreneurs maraîchers actuellement en contrat d'appui au projet d'entreprise.

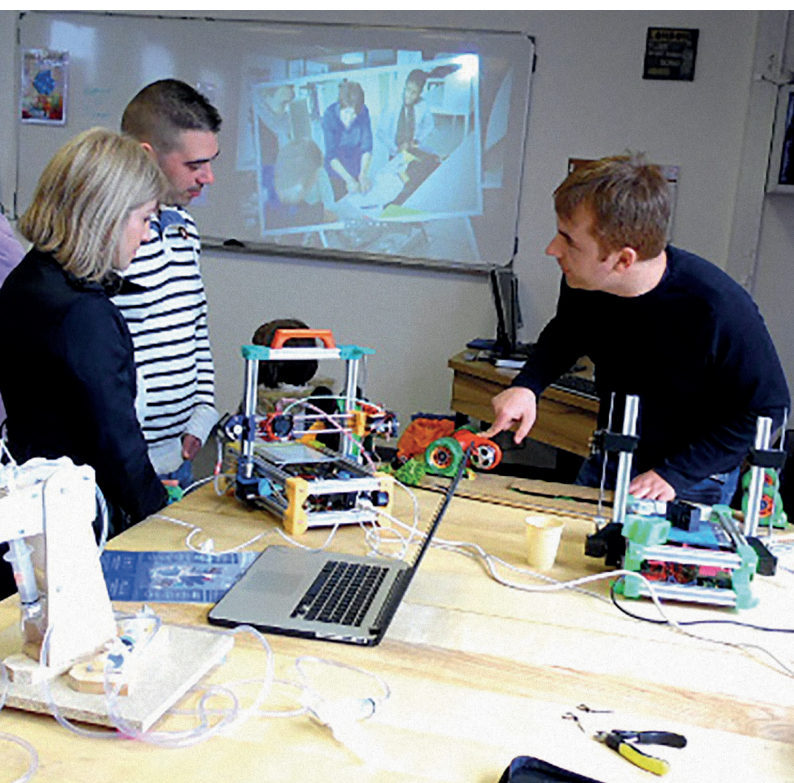
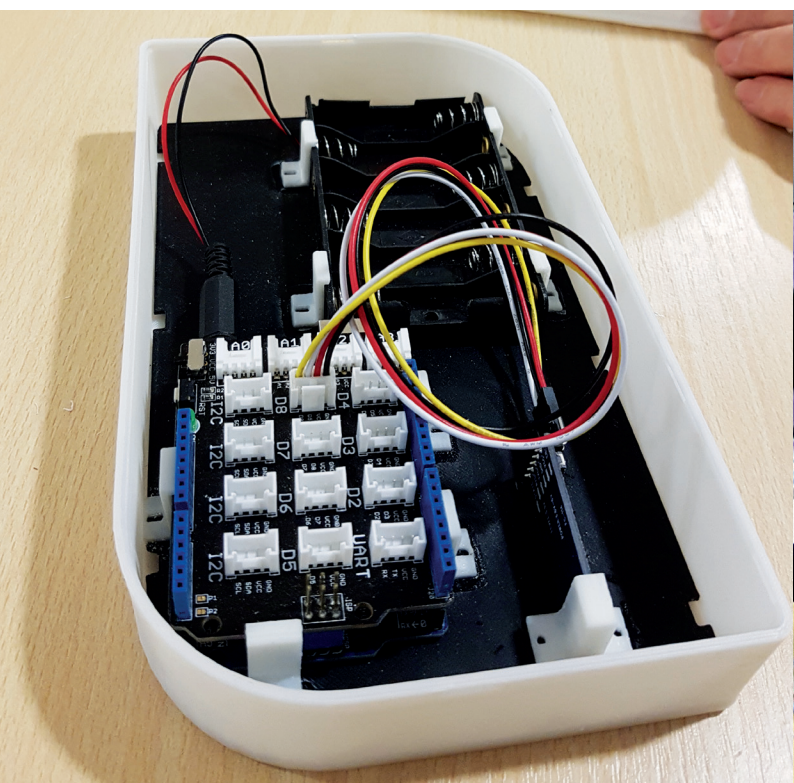


PING, NANTES, LOIRE-ATLANTIQUE

Un programme Labo Commun d'ateliers ouverts de recherche où habitants, étudiants, chercheurs croisent leurs approches et explorent divers sujets. 3 publications : "Slow Tech : déprogrammer l'obsolescence", "Bricolage convivial", "Fablab citoyen et pédagogique".

TIERS-LIEU SAINTE MARTHE, GRASSE, ALPES-MARITIME

Agrée "Jeune Entreprise Innovante" et "Jeune Entreprise Universitaire". Exemple d'expérimentation : un partenariat avec l'entreprise de parfum Albert Veille autour d'objets connectés pour la culture des fleurs.



FABLAB DU COLLÈGE LOUISE-MICHEL, CLICHY-SOUS-BOIS, SEINE-SAINT-DENIS

Un fablab animé par 4 professeurs. Plusieurs dizaines d'élèves y font des expérimentations, comme la simulation d'une voiture autonome. 8 à 10 partenaires du territoire clicheois mobilisés chaque année.

FABULIS DU LYCÉE HENRI NOMINÉ, SARREGUEMINES, MOSELLE

Professeurs et assistants pédagogiques animent le fablab permettant aux élèves en situation de handicap d'expérimenter les outils numériques, organiser des ateliers repair cafés et fabriquer des objets.

RECHERCHE & INNOVATION

DES ESPACES OÙ SE RÉVÈLENT LES POTENTIELS DE L'INNOVATION OUVERTE

Au sein de ces espaces se mettent en place des modes d'innovation, fondés sur le partage et la collaboration. **Ces formes d'innovation ouverte sont de plus en plus recherchées par les organisations, publiques ou privées, pour leur efficacité et leur justesse** : en mobilisant une grande diversité de savoir-faire et de parties prenantes, elles permettent d'aller plus loin et d'obtenir des résultats inatteignables par la R&D interne.

DES DÉMARCHES DE R&D SOCIALE

Le tiers-lieu accueille une diversité de publics, offre un cadre favorable au croisement des idées, encourage la libre expérimentation et facilite ainsi la mise en mouvement d'une communauté autour de problématiques collectivement identifiées. **Ce sont ces formes de R&D sociale qui font émerger des réponses concrètes, connectées aux réalités de terrain** : produit, service, changement organisationnel, évolution législative, politique publique... Les acteurs mobilisés dans le projet de tiers-lieu entament ensemble, dès la préfiguration, une démarche de recherche-action collective.

UN AUTRE RAPPORT À LA RECHERCHE ET AUX CHERCHEURS

L'espace et la dynamique communautaire créent les conditions d'un croisement des savoirs et des expertises en offrant à chacun la légitimité d'agir, de prendre part aux expérimentations, de participer à la production de nouveaux savoirs ou de nouvelles solutions. **Le scientifique est lui aussi invité à prendre part au tiers-lieu, à sortir d'une posture d'observateur pour devenir contributeur à part entière.** Il n'existe que très peu d'espaces où les équipes de chercheurs peuvent collaborer avec des acteurs locaux pour construire des réponses et des projets transformateurs. La recherche en tiers-lieux fait ainsi naître de nouvelles pratiques professionnelles pour les chercheurs en exigeant à la fois une approche transversale et une implication dans l'action.

Le renforcement de ces capacités de recherche de la société civile apparaît comme un enjeu majeur pour la résilience des territoires, en particulier les plus éloignés des investissements dédiés à l'innovation.

1 TIERS-LIEU / 3 ENVISAGE DE DÉVELOPPER LE VOLET RECHERCHE-ACTION DANS SES ACTIVITÉS

19% PAR DES PARTENARIATS AVEC DES UNIVERSITÉS POUR ACCUEILLIR DES CHERCHEURS EN RÉSIDENCE OU LANCER DES PROJETS DE CIFRE (CONVENTION INDUSTRIELLE DE FORMATION PAR LA RECHERCHE)

11% EN COLLABORANT ET CO-PRODUISANT AVEC DES LABORATOIRES DE RECHERCHE INDÉPENDANTS

RECOMMANDATION PHARE

100 PROJETS DE RECHERCHE EN TIERS-LIEUX

Cette recommandation s'appuie sur la proposition du rapport Schatzmann d'un appel à projets "100 Tiers-lieux de recherche" qui aurait vocation à :

- d'appuyer leurs capacités et compétences à traduire en question de recherche l'expertise citoyenne ;
- de renforcer les coopérations avec les organismes de recherche et les chercheurs ;
- de développer leurs compétences de recherches propres.

Cet appel à projets s'inscrirait dans le prolongement du dispositif d'aide "FONJEP Recherche" qui vise à développer les capacités de recherche des associations.

APPRENTISSAGE PAR LE FAIRE

LES TIERS-LIEUX DANS L'ÉCOLE : LES APPORTS DE LA PÉDAGOGIE PAR LE FAIRE

Ce sont des espaces où **professeurs et élèves se mettent dans des postures différentes, s'ouvrent à d'autres acteurs pour mener des projets** : médiathèque, tissu associatif, voisins, autres écoles, services municipaux, entreprises...

Les activités ne se réalisent plus obligatoirement selon une progression fixée par le professeur, l'élève reste libre de choisir sa stratégie et de la modifier si nécessaire.

Grâce à la documentation des projets qui deviennent alors diffusables hors établissement, l'élève s'initie au principe des communs et de partage des connaissances entre pairs.

FAIRE AVEC LES TIERS-LIEUX

Les rapprochements entre tiers-lieux et établissements scolaires permettent aux élèves mais également aux professeurs **d'explorer d'autres formes d'apprentissage, par l'immersion au sein d'une communauté apprenante, par la libre pratique ou par la rencontre avec d'autres acteurs et d'autres cultures** (entreprises, associations, chercheurs, indépendants, makers, etc.). Ces dynamiques sont en plein essor, qu'il s'agisse de faire tiers-lieu dans un établissement scolaire ou de développer les coopérations entre écoles et tiers-lieux.

LES LIEUX DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE ET DE L'ACCÈS AU SAVOIR

En 2017, François Taddei publie le rapport "Vers une société apprenante", proposant que chaque individu puisse, grâce aux tiers-lieux, co-construire et partager ses savoirs, documenter ses projets et avoir accès aux outils pour les réaliser. Outre les savoirs et savoir-faire, c'est aussi le savoir-transmettre qui caractérise l'écosystème. Des modes de reconnaissance

et de valorisation entre pairs des compétences acquises sont mobilisés et développés par les tiers-lieux, à l'image des Open badges. **Dans les tiers-lieux, la libre pratique, la prise d'autonomie et la désacralisation des savoirs** - la transmission des savoirs n'est plus la chasse gardée des populations diplômées - participent du développement et de l'épanouissement personnel et professionnel.

3% DES TIERS-LIEUX SONT PORTÉS PAR DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES) OU D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (UNIVERSITÉS)

+50% DES TIERS-LIEUX ONT DÉJÀ MIS EN PLACE DES PARTENARIATS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES, UNIVERSITÉS, MAISONS FAMILIALES RURALES...).

RECOMMANDATION PHARE

DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE PAR LE FAIRE AVEC LES TIERS-LIEUX

- Soutenir le développement de tiers-lieux ouverts dans les établissements scolaires, via un appel à projets permanent. Ce besoin exprimé lors des États Généraux du Numérique Éducatif fait l'objet de la proposition 39 : « Mettre en place des tiers-lieux ouverts ».
- Encourager les partenariats entre écoles et tiers-lieux du territoire. Des rapprochements et rencontres entre les Fabriques de Territoire et les écoles de leur territoire pourraient être organisées, couplées avec des visites apprenantes.

CULTURE

DE L'AIDE À LA CRÉATION AU DROIT À L'EXPÉRIMENTATION

Le travail de création implique souvent des temps longs de recherche et d'expérimentation que les scènes nationales et grands centres artistiques ne peuvent assumer seuls. Ainsi a-t-on vu émerger dans le secteur culturel de nouveaux lieux et de nouvelles pratiques, portés par des collectifs d'artistes, d'habitants et d'acteurs culturels. Friches culturelles, nouveaux territoires de l'art, fabriques artistiques, lieux intermédiaires et indépendants, ces lieux ont largement contribué à la dynamique des tiers-lieux sur le territoire. Les tiers-lieux répondent à ce besoin, en ouvrant des espaces d'entraide, de libre expression et d'aide à la création plus accessibles. **Ils deviennent de véritables lieux de création, où émergent les cultures de demain, où s'expriment les potentiels non identifiés par ailleurs.**

LIER CRÉATION ARTISTIQUE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET MÉDIATION CULTURELLE

Les tiers-lieux articulent les enjeux de création artistique et de développement économique en repensant les formes de la production culturelle, ils facilitent l'innovation artistique et la création, tout en accompagnant les entrepreneurs, les porteurs de projet et les acteurs du territoire.

Par ailleurs, la nature même des tiers-lieux s'inscrit dans un rapport de médiation culturelle : **ils ouvrent la possibilité de pratiques culturelles à des gens qui n'y auraient jamais eu accès autrement.**

Les publics éloignés auront souvent plus de facilité à venir dans un lieu hybride où ils se sentent libres de pratiquer, ou simplement prendre un café et échanger.

DES LABORATOIRES D'EXPÉRIMENTATION D'AUTRES FORMES DE POLITIQUES CULTURELLES

Le transdisciplinaire et l'expérimentation dans les tiers-lieux s'opposent à une approche de la culture par discipline et viennent nourrir le champ culturel, repenser ses pratiques esthétiques. La dimension laboratoire d'expérimentation, qui partage bonnes pratiques, résultats d'expériences, échecs et réussites, et qui contribue à essaimer des outils utiles à tous, a beaucoup à apporter aux politiques culturelles.

1/3

DES TIERS-LIEUX ONT DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

+4 MILLIONS

DE SPECTATEURS CUMULÉS EN 2019 ONT ASSISTÉ À DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS EN TIERS-LIEUX.¹

RECOMMANDATION PHARE

CO-CONSTRUIRE LES POLITIQUES CULTURELLES AVEC LES TIERS-LIEUX

- **S'appuyer sur les tiers-lieux comme espaces d'expérimentation** où se jouent des formes de R&D sur les politiques culturelles.
- **Soutenir les dispositifs de partage entre pairs et de transmission de savoir-faire** : documentation, co-évaluation, outils numériques, formes de compagnonnage, formations...

LIEN SOCIAL

UN ESPACE D'ACCUEIL INCONDITIONNEL

Le tiers-lieu est une porte d'entrée sociale qu'il est facile de franchir, sans barrière à l'entrée, sans frein financier. Il offre un cadre démocratique grâce auquel chaque personne peut s'exprimer, et cherche à dépasser les intérêts personnels pour une finalité collective.

LE FACILITATEUR DE TIERS-LIEU, ACCUEILLANT ET AIGUILLEUR SOCIAL

Le tiers-lieu est souvent la première marche d'un parcours qui va permettre la continuité de la prise en charge. Le rôle du facilitateur de tiers-lieu est également d'accueillir les bénéficiaires, de recueillir leurs besoins et, le cas échéant, de les orienter vers des services publics ou des structures associatives spécialisées. Il peut même accueillir en son sein des permanences de ces acteurs pour des rencontres dédiées afin d'éviter les ruptures de parcours.

TIERS-LIEUX, PARTENAIRES POUR REPENSER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Des relations se nouent de plus en plus avec les acteurs de l'insertion pour penser le rôle des tiers-lieux - propices aux rencontres, favorables au lien social et à la confiance en soi - dans un parcours d'accompagnement global.

Des transformations des modèles traditionnels s'opèrent pour renforcer l'impact et toucher des publics qui ne franchissent plus les portes, pour être davantage à l'écoute des utilisateurs, bénéficiaires ou allocataires et faire ensemble. À l'image de la CAF de Paris et de la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales) qui se sont associées pour créer un tiers-lieu expérimental dont la conception et l'identification des usages et activités se fait en concertation avec les salariés, les habitants du 15^{ème} arrondissement de Paris, les partenaires associatifs et institutionnels.

FAVORISER L'ÉMANCIPATION DES PERSONNES

Les « bénéficiaires » sont encouragés à devenir acteurs de leur situation. Il est rare de faire « à la place de », les tiers-lieux accompagnent et créent les conditions pour que chacun soit en capacité de faire par soi-même.

60%

DES TIERS-LIEUX DISENT ACCUEILLIR "UN VÉRITABLE BRASSAGE SOCIOCULTUREL SPONTANÉ, QUI FAIT LA RICHESSE DE LEUR STRUCTURE"

14%

DES TIERS-LIEUX ONT TRAVAILLÉ SUR DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES SPÉCIFIQUES (PARENTALITÉ, PRÉCARITÉ, CITOYENNETÉ...)

RECOMMANDATION PHARE

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE « FABRIQUES SOLIDAIRES DE TERRITOIRE » AVEC LES ACTEURS DU MÉDICO-SOCIAL :

- **Soutenir le développement d'une démarche** tiers-lieux au sein des structures sociales ou médico-sociales via un accompagnement dédié des acteurs.
- **Encourager des partenariats** pour organiser des parcours sur l'accompagnement des personnes.
- **Mettre en réseau les initiatives pour construire des ressources partagées.**

1 - Base 33% des tiers-lieux



© François Monier, Septième Ciel Images.

LE WIP, COLOMBELLES, CALVADOS

Une grande nef sous verrière accueillant salons, concerts, conférences... 3 étages avec un bar-restaurant 100% bio, des ateliers partagés, du coworking, des résidences artistiques de la formation professionnelle ainsi qu'un musée numérique "Micro-folie".



© Jeanne Frank

MAINS D'ŒUVRES, SAINT-OUEN, SEINE-SAINT-DENIS

Lieu de création artistique et citoyenne ayant accompagné près de 15 000 artistes depuis 1998. Plus de 200 événements et 40 000 visiteurs annuels. Une école alternative de musique avec 300 élèves par an. Ressource pour d'autres tiers-lieux : foncière solidaire, ressources pédagogiques, formation...



LE PÔLE GÉRONTOLOGIQUE, NÎMES, GARD

Projet porté par la Croix Rouge visant à constituer une « place centrale de village », à côté d'un établissement de lutte contre l'exclusion et de futurs jardins partagés, pour créer ouvertures et échanges entre les habitants et les personnes âgées.



CENTRE SOCIAL EST SOMME, HAM ET NESLE, SOMME

Plus de 900 adhérents, avec des activités variées (danse, karaté, scrabble, yoga...), espaces pour l'enfance et la jeunesse, ludothèque, services aux personnes âgées... Et des ateliers numériques et accueil de loisirs sans hébergement dans les communes voisines.

LA CRISE SANITAIRE A MIS EN LUMIÈRE L'UTILITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES TIERS-LIEUX.

Le rapport de France Tiers-Lieux "Nos Territoires en Action" intervient dans un moment particulier, alors que la France traverse une crise sanitaire, sociale, économique d'ampleur inédite. Les tiers-lieux ont permis de faire émerger des réponses concrètes pour faire face à la pandémie et à ses conséquences. Dans ce deuxième rapport, nous revenons sur les conditions qui ont permis la réactivité des tiers-lieux et leur résilience face à la crise. Ils se sont mobilisés et engagés dans des **actions de solidarité** (continuité pédagogique avec soutien scolaire, inclusion numérique, distribution alimentaire aux personnes vulnérables...) et dans la **fabrication de matériel médical**. Des millions de visières, masques, pousse-seringues et pièces de respirateurs ont été produits et distribués aux hôpitaux, EHPAD, collectivités, commerçants de proximité...

9 TIERS-LIEUX SUR 10 MOBILISÉS PENDANT LA CRISE COVID-19

+400 TIERS-LIEUX ET 30 000 MAKERS ONT PARTICIPÉ À LA FABRICATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

43 LAURÉATS DU FONDS "MAKERS CONTRE LE COVID".

Projet soutenu par

Fondation de France

Pour soutenir financièrement et reconnaître l'engagement des tiers-lieux pendant la crise Covid, **France Tiers-Lieux, appuyé par la Fondation de France, a lancé un fonds de soutien d'urgence à destination de ceux qui ont apporté des solutions concrètes par la fabrication et la distribution de matériel médical aux personnes en première ligne.**

Le fonds "Makers contre le Covid-19" a ainsi permis de lever les menaces

économiques qui ont pesé sur les tiers-lieux et de faciliter l'action des collectifs de makers afin qu'ils puissent consacrer leur énergie à ce qui a été le plus utile : prototyper, fabriquer et organiser la distribution de matériel médical en urgence.

43 projets ont ainsi pu être soutenus, pour un montant total d'aides de 240 000€, démontrant la mobilisation des tiers-lieux pour venir en aide aux soignants, avec une grande diversité d'actions mises en place et une répartition des initiatives dans tous les territoires.

DES RESSOURCES INDISPENSABLES POUR LA RELANCE DANS LES TERRITOIRES.

Les tiers-lieux accueillent de nouveaux projets entrepreneuriaux. **Au cœur des territoires, ils mettent à disposition des lieux, des outils et des compétences, ils encouragent les coopérations qui facilitent la poursuite d'activité d'artisans ou de petites entreprises locales.**

Les acteurs les plus fragilisés par la crise - TPE, PME, artisans, travailleurs indépendants, personnes en recherche d'emploi - ont plus que jamais besoin d'espaces et d'écosystèmes dans lesquels ils pourront se ressourcer, s'entraider, mutualiser pour accéder à des équipements et des compétences utiles à leurs activités.

C'est ce qui a donné lieu au programme Manufactures de Proximité proposé par France Tiers-Lieux suite à la crise sanitaire. En préfiguration depuis quelques mois, ce programme a tout pour faire office de modèle

d'action publique partenariale : d'un côté l'État aux côtés des collectivités territoriales pour amorcer l'accélération des projets, de l'autre les réseaux et la filière des tiers-lieux pour accompagner en ingénierie les porteurs de projets et faciliter les liens entre territoires.

49% DES TIERS-LIEUX SONT ACTEURS DE LA FABRICATION LOCALE (FABLABS OU ATELIERS)

LES TIERS-LIEUX ACCOMPAGNENT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

20% ONT DES SERVICES D'INCUBATEUR

17% ONT UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

PRÉFIGURATION DU PROGRAMME MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

En juin 2020, lors du premier comité de pilotage interministériel sur les tiers-lieux, **France Tiers-Lieux a proposé le soutien à la création et au développement de tiers-lieux de production en hyper-proximité : les Manufactures de proximité.** Elles ont pour vocation de relancer l'activité économique locale en offrant aux artisans, indépendants, TPE/PME, un espace de travail partagé, un accès à un parc machines mutualisé, un écosystème de compétences et un environnement dynamique, propice à la création et au développement de leurs activités.

Le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales s'est engagé dans le soutien au déploiement de 50 premières manufactures, dont les premières dès 2021 permettront de mettre en place le dispositif sur la base de projets éprouvés. L'Agence nationale de la cohésion des territoires a missionné France Tiers-Lieux pour une phase de préfiguration du dispositif.



POINTS D'APPUI POUR LES ARTISANS ET ENTREPRENEURS LOCAUX

Make ICI, à Montreuil, tiers-lieu de production qui accueille en moyenne 100 résidents artisans-makers et comptabilise, depuis son ouverture fin 2012, un total de 750 emplois qui ont bénéficié des compétences et espaces partagés.

Plateau Fertile, à Roubaix, regroupe 3 ateliers dédiés au textile, mobilise 130 entreprises liées à l'écosystème pour travailler à une mode plus durable.

L'Atelier Normand, à Carpiquet, réunit 9 résidents artisans, mutualise un parc machine, porte des projets collectifs et délivre des formations pour une montée en compétences de tous.

LES ÉLUS EN PREMIÈRE LIGNE

DE PLUS EN PLUS DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FONT LE CHOIX DES TIERS-LIEUX

Les élus locaux, à toutes les échelles, témoignent de la grande richesse générée par les dynamiques de tiers-lieux dans les territoires :

Pour renforcer l'attractivité territoriale. En particulier dans des territoires en difficulté ou peu denses, où les espaces de rencontres, les lieux culturels et les pôles économiques se font plus rares, les tiers-lieux proposent de nouveaux services en réponse aux besoins des habitants (inclusion numérique, accompagnement vers l'emploi, événements...).

Pour participer au développement économique. Le fonctionnement et le développement du tiers-lieu participent de la création directe d'emplois locaux qualifiés, non délocalisables. Espaces d'accompagnement à la création d'activités économiques et pôles d'innovation, ils attirent des compétences et des profils nouveaux sur le territoire.

Pour réhabiliter et ré-habiter le patrimoine. Les projets de tiers-lieux sont l'occasion pour une collectivité de réfléchir à la revalorisation du patrimoine foncier existant.

Pour relocaliser la production. Les tiers-lieux ayant des activités de fabrication ouvrent la perspective de nouveaux systèmes productifs de proximité, s'appuyant sur les compétences locales et s'inscrivant dans le cadre des transformations des univers de production, en lien avec le numérique et l'économie circulaire.

Pour réduire les mobilités contraintes. Un grand nombre d'élus soutient les tiers-lieux pour leur capacité à offrir des espaces de travail partagés, accueillants et stimulants en proximité.

Pour faire avec la société civile et répondre au plus près des besoins. En participant au développement des tiers-lieux, les élus encouragent la participation de la société civile à la vie et à l'aménagement du territoire, ils soutiennent l'implication des citoyens dans la construction des projets économiques et sociaux du territoire.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SONT LE 1^{ER} PARTENAIRE ÉVOQUÉ PAR LES TIERS-LIEUX

2/3 DES TIERS-LIEUX DÉCLARENT TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LEURS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

POUR 40% CE SONT « DES RELATIONS QUI DURENT »

COMMUNALE, INTERCOMMUNALE, DÉPARTEMENTALE, RÉGIONALE : FAIRE AVEC LES TIERS-LIEUX, À TOUTES LES ÉCHELLES

De plus en plus de collectivités s'impliquent aux côtés des tiers-lieux. **Régions, Départements, Intercommunalités, Communes, à toutes les échelles, des élus et agents engagés soutiennent l'émergence des tiers-lieux et construisent avec eux des réponses nouvelles aux besoins des territoires :** création d'activités économiques, maintien du lien social, animation culturelle, incubation de projets d'intérêt général, expérimentation... Chaque niveau de collectivité a son rôle à jouer, **en impulsant une approche collective, décloisonnée et partenariale**, pour accompagner et être au service de ces acteurs qui font les transitions.

CONSTRUIRE L'ACTION PUBLIQUE AUTREMENT POUR FAIRE AVEC LES TIERS-LIEUX

4 ENJEUX MAJEURS POUR L'ACTEUR PUBLIC :

1. Changer de posture

Être partenaire plutôt que pilote, privilégier l'expérimentation aux grandes inaugurations, en accompagnement de contributeurs plutôt qu'au service de bénéficiaires.

2. Décloisonner et favoriser la transversalité

Avec l'ampleur prise par le mouvement des tiers-lieux et la multiplication des programmes, la mutualisation et la transversalité constituent deux conditions de réussite incontournables.

3. S'adapter aux modèles économiques hybrides

Accompagner le développement des tiers-lieux passe par une meilleure compréhension de leurs modèles économiques hybrides et de la contribution de l'acteur public à ces modèles.

4. Faire de la coopération inter-territoriale un levier d'essaimage des tiers-lieux

Les projets de tiers-lieux traversent les strates territoriales, plusieurs niveaux de collectivités s'y impliquent et s'y croisent, il est important que les actions des différentes collectivités puissent s'articuler et ne pas entrer en concurrence.

RECOMMANDATIONS PHARES

UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX STRUCTURÉ ET OUTILLÉ DANS CHAQUE RÉGION

Faire réseau entre pairs est un levier indispensable pour le développement des tiers-lieux et de leurs actions de transformation : partage d'expériences, transfert de savoir-faire, dynamique de coopération dans la proximité, intelligence collective, mutualisation de ressources... Le rôle des réseaux régionaux est particulièrement essentiel pour accompagner et faire monter en compétences les porteurs de projet locaux.

FORMER ET ACCULTURER LES ÉLUS ET AGENTS PUBLICS

Une formation, une acculturation ou des visites apprenantes de tiers-lieux lèvent souvent les réticences et les freins.

France Tiers-Lieux propose de construire des programmes de conférences, de sensibilisation et de formation des élus et agents publics locaux en relation avec le CNFPT, les IRA, l'INET et l'Académie des territoires (formation portée par l'ANCT, Sciences Po Executive Education et la Banque des Territoires). Les réseaux régionaux de tiers-lieux seraient également sollicités pour proposer des visites apprenantes en mobilisant les tiers-lieux de proximité.

FAIRE AVEC LES TIERS-LIEUX POUR DES PRATIQUES INNOVANTES DE CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE

Véritables bureaux d'ingénierie de projets d'intérêt collectif, les tiers-lieux peuvent être mobilisés par les collectivités pour introduire des pratiques innovantes de conduite de l'action publique, impliquant citoyens, entreprises et associations pour : penser autrement les services publics, créer des communautés d'usagers associées à la gestion des équipements publics, élaborer et expérimenter des projets de territoire.



« Les tiers-lieux sont les témoignages vibrants d'une nouvelle dynamique dans les territoires et particulièrement dans les villes moyennes que représente Villes de France. Une dynamique de la proximité, du faire ensemble et de l'innovation ! À l'heure où la crise sanitaire et les transitions écologique et numérique invitent à repenser notre société, ces espaces sont de véritables laboratoires de la ville de demain. »

Caroline Cayeux, Maire de Beauvais, Présidente de l'association Villes de France, Présidente de l'Agence nationale de la cohésion des territoires



« Au-delà d'un simple espace de travail, les tiers-lieux incluent ce supplément d'âme, cette volonté de mutualiser des connaissances, des expériences et des outils de production, pour partager et faire ensemble. L'hybridation de ces espaces les rend modulables, transformables, pour devenir, en temps de crise, des espaces d'accueils pour des étudiants dont la santé mentale a été altérée, des centres de vaccination, des lieux de fabrication pour des masques ou des respirateurs pour nos personnels soignants. »

Souad Zitouni, Députée du Vaucluse



« Le soutien aux tiers-lieux constitue à mes yeux la plus belle illustration d'une politique d'aménagement du territoire ambitieuse, juste, attentive aux spécificités locales et qui émane des territoires. Les pouvoirs publics – et au premier rang desquels les collectivités territoriales – doivent s'adapter aux logiques de projets, faire confiance à des collectifs de citoyens et les accompagner au mieux. »

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine



« Le potentiel économique et transformatif du tiers-lieu sur notre territoire nous a intéressé. Sa capacité d'innovation et d'expérimentation, l'exploration de nouvelles façons de travailler, produire, échanger... peuvent contribuer activement à notre réflexion autour de la résilience et du développement durable. Les tiers-lieux sont des leviers d'actions utiles pour renouveler nos politiques publiques dans cette période de transitions. »

Jérôme Viaud, Maire de Grasse et Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (06)



« Le Département a décidé d'adopter pour la suite une posture de facilitateur. Pour soutenir le réseau, il finance du temps de coordination, aide les porteurs de projet locaux, notamment sur le volet de l'animation. Au quotidien, le Département s'appuie sur l'action du Moulin Digital qui anime le collectif de tiers-lieux Cédille. »

Jacques Ladegaillerie, Vice-Président du département de la Drôme



« On voit émerger un nouveau rapport entre la puissance publique et les acteurs de ces tiers-lieux. Ils ne sont ni des équipements publics, ni des locaux proprement privés. Leur statut même oblige à un mode partenarial particulier, à une forme de coopération dans le portage de projet pour laquelle chacun doit faire un pas en direction de l'autre. »

Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff

L'ÉTAT PARTENAIRE DU MOUVEMENT

DU PROGRAMME NATIONAL « NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS » AU PLAN « FRANCE RELANCE » : UN SOUTIEN AUX TIERS-LIEUX QUI SE POURSUIT DEPUIS 2018

Depuis le lancement du programme national de soutien aux tiers-lieux, l'État s'est largement mobilisé pour le développement des tiers-lieux.

Un cadre de travail collectif a été instauré entre l'écosystème des tiers-lieux et l'État afin de permettre de progresser ensemble pour renforcer ces lieux de vie, de travail, de collaboration, de création, d'inclusion partout sur le territoire, pour tous les citoyens.



Une ambition a été fixée avec le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens », porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires : soutenir ceux qui créent, inventent et portent ces nouvelles activités ; rendre les projets de tiers-lieux soutenable dans les territoires ; valoriser l'entrepreneuriat en favorisant la coopération ; outiller ces communautés professionnelles.

Un programme interministériel pour lequel les ministères et partenaires associés ont mis en place des actions ambitieuses allant de l'aide en amorce, en investissement ou en fonds propres, à la mise à disposition de locaux, en passant par l'apport de recettes de fonctionnement.

Plusieurs ministères se sont ainsi appuyés sur les tiers-lieux pour déployer des actions spécifiques : **Micro-Folies** du ministère de la Culture ; **Campus connectés** du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ; espaces **France Services**...

Le dialogue entre les tiers-lieux et les différents ministères a été ouvert pour aller encore plus loin, notamment par l'intermédiaire du Conseil National des Tiers-Lieux et de France Tiers-Lieux.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a fait prendre conscience, grâce à l'engagement dont ils ont fait preuve et aux actions de proximité mises en œuvre, du **rôle essentiel des tiers-lieux** et des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dans la **résilience territoriale** et dans les **transitions à mener**. Elle a donné lieu à une inscription encore plus forte des tiers-lieux dans les politiques publiques, en positionnant **les tiers-lieux au cœur du plan de relance**. Les appels à projets et autres dispositifs au bénéfice des tiers-lieux se sont multipliés et démontrent à quel point les tiers-lieux sont des acteurs légitimes pour relever les défis à venir.

#FRANCERELANCE

La relance repose sur les enjeux que portent les tiers-lieux à l'échelle des territoires : la **relocalisation de la production**, le **développement des circuits courts**, la **démocratisation du télétravail**, l'**inclusion numérique** ou encore l'**accompagnement à l'emploi**.

À travers des actions concrètes, l'ensemble des acteurs des territoires pourront s'engager pour l'innovation économique, sociale et citoyenne. Les tiers-lieux, inscrits dans la coopération territoriale, seront des chaînons essentiels de cette action collective.

Dès les premiers appels à projets et dispositifs de soutien du plan de relance, les tiers-lieux sont intégrés comme des acteurs à soutenir et des modèles inspirants à reprendre ou adaptés. On les retrouve ainsi ciblés par plusieurs ministères, pour :

- les **Quartiers culturels créatifs**, portés par le ministère de la Culture ;
- les **cuisines partagées et jardins partagés pour lutter contre la précarité alimentaire** ou encore le **déploiement de nouveaux Projets Alimentaires**

Territoriaux, portés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;

- la **création et le développement de tiers-lieux favorisant l'accès à l'alimentation des personnes en hébergement d'urgence**, portés par le ministère chargé du Logement ;

- les « **Établissements de services** », ouverture d'**espaces ouverts et hybrides dans les collèges et lycées**, portés par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

300 FABRIQUES DE TERRITOIRE

Lors du lancement du **Programme national de soutien aux tiers-lieux**, l'État a engagé 45 millions d'euros sur 3 ans à destination de **300 tiers-lieux structurants dans les territoires, les Fabriques de Territoire**. Tiers-lieux ressources, les Fabriques s'engagent à accompagner le développement d'autres projets sur leur territoire, à animer un écosystème local d'acteurs et de partenaires, à encourager les coopérations territoriales, à diffuser et partager leurs expériences, outils et bonnes pratiques. Toutes jouent un rôle d'appui au développement d'activités économiques, sociales et écologiques sur leur territoire, réunissant une communauté d'acteurs citoyens, animée par des valeurs de partage, l'ambition de produire des biens communs et d'agir pour l'intérêt général.

[Retrouvez la carte des Fabriques de Territoire sur : cartographie.francetierslieux.fr](https://cartographie.francetierslieux.fr)

RECOMMANDATIONS PHARES

RENFORCER LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE

- **Établir un socle de critères communs** permettant de garantir la cohérence des politiques publiques tout en respectant les spécificités des tiers-lieux ;
- **Articuler l'ensemble des appels à projets** des ministères et faciliter l'accès des acteurs aux dispositifs et financements ;
- **Mutualiser les moyens** et privilégier la mise en place de **projets communs interministériels** ;
- **Encourager une politique d'achat public** favorisant la création de **partenariats publics-communs** et la **mutualisation des ressources produites**.

INSTAURER UN FONCTIONNEMENT AGILE ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES

- Mettre en place une "task force" qui reçoit les projets de tiers-lieux, les analyse, est en capacité de **répondre rapidement et de manière différenciée** (soutien financier, appui en ingénierie, dialogue avec un ministère référent...) ;
- **Simplifier et accélérer** la mobilisation des financements ;
- **Mobiliser les financements déconcentrés** - DSIL, DSID, FNADT et DETR - accessibles pour les projets de tiers-lieux dans les territoires.

5 MILLIONS D'EUROS POUR FINANCER L'INGÉNIERIE NÉCESSAIRE À LA STRUCTURATION ET LA PÉRENNISATION DES TIERS-LIEUX

L'accompagnement en ingénierie n'est aujourd'hui pas soutenu et devrait l'être en complément des financements existants qui sont directement dédiés aux projets.

FRANCE TIERS-LIEUX

Pour venir en appui au programme interministériel de soutien aux tiers-lieux, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le gouvernement, a soutenu la création de **France Tiers-Lieux**.

Créée suite aux travaux du rapport "Faire ensemble pour mieux vivre ensemble" et à l'initiative d'acteurs de l'écosystème des tiers-lieux, **l'association de préfiguration nationale des tiers-lieux a été lancée en Juin 2019, en présence des six ministres réunis pour le lancement du programme national de soutien aux tiers-lieux**. France Tiers-Lieux a ainsi pour objectif de participer à la structuration professionnelle des tiers-lieux, en complément de la mobilisation de l'État et des travaux du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens ».

Elle a pour but de construire une filière professionnelle d'un nouveau genre où les acteurs de terrain et les institutions dialoguent efficacement au service du développement des tiers-lieux. Pour ce faire, elle s'appuie sur un réseau d'experts qui constitue le Conseil National des Tiers-Lieux.

Avant tout au service des tiers-lieux, l'association nationale est chargée d'aider au développement et à l'émergence des tiers-lieux partout en France, en aidant à leur structuration, **en développant et diffusant, avec les acteurs de l'écosystème, l'ingénierie des tiers-lieux** : outils, formations, reconnaissance des métiers, ressources, expertises, accompagnement, compagnonnage...

6 MISSIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX

1. L'ANIMATION ET LA COORDINATION DES TRAVAUX DU CONSEIL NATIONAL DES TIERS-LIEUX

France Tiers-Lieux anime plusieurs groupes de travail réunissant les membres du Conseil National des Tiers-Lieux (CNTL) pour travailler sur des thématiques et enjeux prioritaires pour la filière (juridique, immobilier, formation, télétravail, outils communs...).

2. LE SOUTIEN À L'ÉMERGENCE ET AU DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

Avec un ou plusieurs acteurs mobilisés dans chaque région et en lien avec les institutions régionales, France Tiers-Lieux aide à la structuration des réseaux régionaux et au développement des dynamiques locales de mise en réseaux.

3. LE SOUTIEN À L'OUTILLAGE DES TIERS-LIEUX

L'objectif est de mutualiser des moyens et d'aider au développement des outils communs dont ont besoin les tiers-lieux et les porteurs de projet... Ont été renforcés ou créés : un forum dédié, un wiki pour documenter les initiatives, un centre de ressources, une cartographie nationale, un parcours d'orientation des porteurs de projet, une ligne téléphonique...

4. LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ENTRE LES TIERS-LIEUX ET DES ACTEURS NATIONAUX PUBLICS OU PRIVÉS

France Tiers-Lieux est en lien avec l'ensemble des ministères et collectivités publiques mobilisés pour soutenir les tiers-lieux, mais également des opérateurs publics, comme Pôle emploi, afin de renforcer les travaux entre les acteurs de terrain et les institutions. Il en est de même avec les acteurs privés, fondations ou associations qui souhaitent travailler avec les tiers-lieux (Croix-Rouge, La Poste, Fondation Carasso...).

5. LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE

L'association s'appuie sur les travaux menés par le CNTL pour aider au développement et à la diffusion de formations existantes ou encore pour lever les freins juridiques rencontrés par les tiers-lieux dans leurs actions.

6. L'ANIMATION NATIONALE ET LA COMMUNICATION

Un des rôles de France Tiers-Lieux est de promouvoir la dynamique nationale des tiers-lieux et de rendre visibles leurs activités via l'organisation d'événements nationaux, le développement d'un site ressources, de rapports et d'outils pour diffuser les actions.



LE CONSEIL NATIONAL DES TIERS-LIEUX (CNTL)

Le CNTL a été créé en juin 2019. Il réunit une soixantaine de représentants des tiers-lieux dans leur diversité : acteurs associatifs, économiques, culturels, du numérique, de l'éducation, de l'ESS..., représentants des espaces de coworking, des fablabs, des tiers-lieux agricoles, des bibliothèques, de réseaux régionaux... Le Conseil joue un rôle d'instance de représentation et de dialogue avec la filière. Il définit les actions à mener et porte les besoins auprès des pouvoirs publics. Il définit les orientations et les sujets prioritaires pour les tiers-lieux : formation, emploi, immobilier, outils communs... Il fait ainsi évoluer la feuille de route de France Tiers-Lieux, qui constitue son bras opérationnel.

francetierslieux.fr



Retrouvez l'intégralité du rapport
de France Tiers-Lieux « Nos Territoires en Action »,
en scannant ce code.

Édition : **France Tiers-Lieux**
Directeurs de la publication : **Yolaine Proult** et **Rémy Seillier**
Direction artistique : **Christophe Faureau**

Ce rapport est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France (CC BY-SA 3.0 FR)

JUIN 2021

Soutenu par



Financé par

